



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

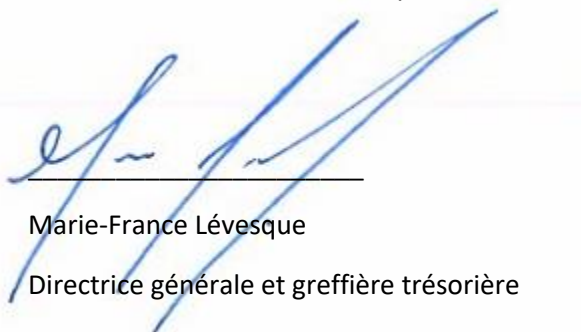
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marie-France Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité.

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Orène a adopté, lors de sa séance tenue le 22 septembre 2025, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 6 octobre 2025 à 19h30 est déplacée le 2 octobre 2025 à 19h30 :

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2025.

Donné à Sainte-Orène, ce 23 septembre 2025



Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière trésorière